

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

Vol. 21 N°3 JUIN 2020



DECOR SURFACES

- Portes & Fenêtres
- Matériaux de construction
- Poêles & Foyers
- Service de décoration
- Couvre-planchers
- Outillage à bois

1005, rue Lévesque Saint-Pascal (Québec)
Tél.: (418) 492-2347

Construction
Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492
Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

HOMMAGE À MONSIEUR RAYMOND BOSSÉ



La municipalité de Kamouraska désire rendre un hommage à monsieur Raymond Bossé, décédé il y a quelques jours.

Monsieur Bossé fut conseiller municipal du 20 octobre 1985 au 6 avril 1987 dans la Paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska. Lors de la fusion le 4 mai 1987 avec le Village Saint-Louis-de-Kamouraska qui portera désormais le nom de «Municipalité de Kamouraska», il poursuivra son mandat de conseiller municipal jusqu'au 5 octobre 1998.

Aussi, de l'année 1992 à décembre 2017, il siègera au Comité Consultatif d'Urbanisme.

Homme qui avait une mémoire phénoménale, qui connaissait ses dossiers autant que les règlements municipaux sur le bout de ses doigts. Tu avais besoin de vérifier tel ou telle Loi, il ouvrait le livre de référence en question et informait les interlocuteurs de la réponse.

Homme un peu taquin qui possédait un grand sens de l'humour.

Monsieur Bossé a appuyé beaucoup d'organismes de la municipalité. Il était toujours prêt à donner un coup de main. C'était un grand bonheur de partager avec lui.

Merci monsieur Bossé ! Et ne soyez pas inquiet, nous pouvons affirmer que les personnes qui vous ont côtoyées garderont un souvenir impérissable de chaque moment passé avec vous.

A handwritten signature in blue ink.

Maire
Municipalité de Kamouraska



Éditorial

VOS ENTREPRISES EN TEMPS DE COVID

Quand notre Maire m'a demandé de lancer un appel aux entreprises de la municipalité afin de faire un éditorial sur la réalité qu'elles vivaient en temps de Covid, je ne m'attendais pas à autant de réponses de votre part.

En vous lisant, j'ai pu constater que les entreprises de Kamouraska vivent oui une situation fort difficile mais savent se réinventer face à l'adversité. Aussi, elles savent se rallier et faire preuve de solidarité afin de surmonter les défis que celle-ci apporte.

Constatant autant d'implication et de dévouement de chacun d'entre vous pour passer au travers, pour citer quelques-uns d'entre vous, j'ai décidé de vous laisser la parole et de transmettre l'intégralité de vos messages dans cette édition de La Marée Montante. Cela pourra faire connaître à toute la population la ténacité des entreprises Kamouraskoises et donnera la vitrine qui vous revient en ces temps plus qu'incertains pour la saison estivale à venir.

Bonne lecture!

Cynthia Bernier

La situation actuelle nous a occasionné des pertes de marché 80% à 85%. Nous avons des clients qui ont réduit leurs commandes ou qui sont actuellement fermés comme certains restaurants.

De notre côté, nous sommes à diversifier notre gamme de produits, en partenariat avec Kim Côté de chez Côté Est. Un nouveau site web transactionnel est aussi dans nos projets. Actuellement, nous travaillons beaucoup avec notre page Facebook pour la vente vers l'extérieur de la région.

Il faut faire preuve d'imagination, se renouveler et être en mode solution pour passer à travers.



Après plus de 20 ans de présence au cœur du village de Kamouraska, c'est avec regret que le Groupe Reg'Art s'est résigné à ne pas ouvrir sa galerie d'art dans la sacristie comme par les étés passés. Nous espérons vous voir lors d'une activité de peinture à l'extérieur, si cela est possible, en prenant toutes les précautions recommandées bien sûr.

Passez un bel été et merci pour votre accueil très apprécié!

Hélène Desjardins, présidente du Groupe Reg'Art

Aux Nuitées du Clocher, nous avons fait l'installation d'une nouvelle cuisinette avec 3 chambres et salles de bain privées pour la location à la semaine ou au mois.



LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523 poste 223 - developpement@kamouraska.ca
Horaire du bureau municipal : du lundi au jeudi de 7h00 à 15h30
le vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
22 juillet 2020

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel sur le site de la municipalité de Kamouraska**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:
Montage : Cynthia Bernier
Révision linguistique: Claude Langlais
Crédit photo page couverture : Michel Lavoie

Éditorial

VOS ENTREPRISES EN TEMPS DE COVID



Si les rues de Kamouraska sont plus tranquilles qu'à l'habitude à ce moment de l'année et que l'incertitude ronge le tissu entrepreneurial de la région, nous croyons qu'il est plus que jamais important de renforcer et d'entretenir les liens qui nous unissent.

Il serait faux de notre part de prétendre que nous ne faisons pas face aux mêmes inquiétudes que tout le monde. Nous faisons donc le pari, chez Côté Est, de réinventer notre offre et nos manières de faire afin de répondre aux besoins et aux demandes qui sont exprimées autour de nous. Cette période de crise nous a d'ailleurs, à notre grand bonheur, menés à la rencontre d'une toute nouvelle clientèle de gens de Kamouraska et des environs qui découvrent maintenant leur bistro kamouraskois! Voir ces nouveaux visages venir s'approvisionner chez nous, découvrir leurs goûts et préférences et partager avec eux ne fait que renforcer notre volonté de supporter les producteurs et les initiatives d'ici. Nous croyons que la voie que nous empruntons depuis le début est la bonne.

Avec l'arrivée des beaux jours et la réouverture de la région, nous sommes aussi bien heureux de retrouver les résidents d'été, qui arrivent peu à peu et qui choisissent de se déposer ici, avec nous, pour traverser cette période. Nous prendrons soin les uns des autres, à force d'échanges, de produits d'une qualité exceptionnelle, de repas en take-out abordables, de sourires et d'achats locaux.

Nous ne savons rien du volume de visiteurs que recevra la région cet été et n'avons, à ce moment-ci, pas idée des services et infrastructures qui seront rendus disponibles à ceux qui viendront nous visiter. Mais parce que nous savons qu'il y en aura, des visiteurs, posons-nous la question tous ensemble...

Que souhaitons nous, pour l'été, au village? Et dans un avenir rapproché? Comment pouvons nous arriver à trouver un équilibre entre la vie paisible que nous apprécions tous et une certaine croissance économique nécessaire? Nous nous retrouvons, collectivement, à un moment charnière de notre développement personnel, communautaire et économique...

Nous devons ouvrir nos esprits à la création de nouvelles approches.

Côté Est entend maintenir une attitude proactive et inventive, ouverte d'esprit et respectueuse des différentes réalités... Nous sommes pleins d'espoir que notre municipalité soit aussi ouverte au dialogue, à l'écoute des besoins et se démarque comme leader municipal engagé et même, pourquoi pas, visionnaire!

Alors on en parle ensemble?

L'équipe de Côté Est



Éditorial

VOS ENTREPRISES EN TEMPS DE COVID



Notre ferme s'adapte cette année à plusieurs aspects pour la bonne continuité de ses activités. L'empressement pour trouver des solutions à la pandémie qui affecte tous les réseaux et toutes les sphères de vie humaine dans le monde nous oblige à être plus créatifs et à redoubler de vigilance au point de vue de la santé collective.

Ce printemps, les classes d'enfants ne seront pas avec leurs milliers de sourires le moteur naturel qui déclenche chaque année le début pour Gijamika de la saison estivale et des visites à la ferme. Nous en avons un chagrin certain et c'est pour cela que notre hospitalité se veut maintenant plus encadrée. Nous donnerons pour l'été la priorité aux réservations en ce qui concerne nos visites. Les groupes familiaux qui auront préséance seront ceux qui auront réservé, et ce, pour le bon maintien de la distanciation protectrice conseillée par la Santé publique.

La situation du COVID19 a amené Gijamika à ouvrir une boutique en ligne et à offrir sur le territoire du Kamouraska la livraison à domicile pour un coût minimum d'achat. Vous pouvez commander entre amis ou en famille pour en bénéficier. Notre boutique à la ferme est ouverte tout au long de l'année. Visitez notre page web pour découvrir nos produits, nos horaires d'été et les détails de nos livraisons. Vous trouverez aussi en nouveauté, notre carte fidélité pour les gens qui se déplaceront faire leurs achats directement à la ferme.

Nous avons développé aussi un service de livraison en points de chute et à domicile sur Québec et ses environs. Vous pouvez commander en ligne, nous faire parvenir un courrier électronique, nous appeler ou passer nous voir pour plus de renseignements.

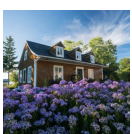
Mes parents, Thérèse et Julien, qui avaient une fort belle famille au rang des côtes ici à Kamouraska nous disaient toujours qu'après la pluie vient le beau temps. En espérant que l'orage qui est en train de passer nous laisse place au soleil et à des jours meilleurs.

Je souhaite que nous continuions d'être collectivement un Kamouraska fondateur de grands moments d'enthousiasme et d'émerveillement!

Jacinthe Morneau, Ferme GIJAMIKA

Tél. **418 492 5304**

info@gijamika.com



Les boutiques de bijoux et de métiers d'art sont ouvertes depuis maintenant 2 semaines. Il n'y a pas beaucoup d'affluence. Mais nous sommes quand même satisfaits de nos ventes jusqu'à présent.

Éditorial

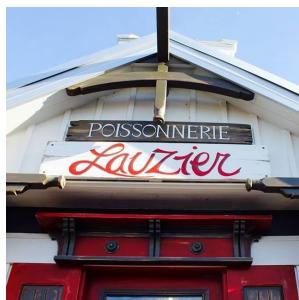
VOS ENTREPRISES EN TEMPS DE COVID

Nous avons pris des mesures sanitaires pour le service à la clientèle en mettant des signes de distanciation au plancher et tous nos produits de panification sont distribués sans contact devant une fenêtre avec plexiglass sans contact.

Nous vous invitons à venir constater sur place et faire connaissance avec les lieux.

Si vous avez des questions, téléphonez au 418-492-1236

Denise et Jochen Niemand



Dû au COVID, nous avons eu à prendre certaines mesures d'adaptation comme suivre les recommandations du gouvernement (distanciation – lavage des mains, ect). Nous travaillons à faire un site web afin que le client puisse faire ses commandes en ligne. En attendant que celui-ci soit terminé nous prenons les commandes et le paiement par téléphone. La poissonnerie fonctionne à 90% de ses revenus jusqu'ici. Par contre au niveau du Bistro, ce n'est pas tout à fait pareil, nous avons dû fermer durant une période et par le fait même mettre des employés au chômage. Nous avons rouvert le Bistro seulement pour les commandes à emporter. L'usine fonctionne à environ 60% de sa capacité habituelle et la division vente en gros a diminué de beaucoup dû à la fermeture de plusieurs restaurants partout au Québec.

C'est certain que ça va revenir, mais pour cette année au Kamouraska, le symposium fera dodo jusqu'en 2021.

Le conseil d'administration a pour objectif de présenter une édition 2021 très spéciale, appelons ça "deux pour un en 21". Nous avons beaucoup de bonnes idées sur notre canevas, le tout nouveau conseil d'administration se réunit via la technologie pour échauffer une nouvelle programmation. Les intervenants du milieu nous font confiance, nos bénévoles sont nombreux et nombreuses et toujours fidèles. Vous recevrez très bientôt des nouvelles encourageantes.



Toute notre équipe vous salue et vous souhaite un bon été malgré cette épreuve difficile.

Yves Ayotte Président du conseil d'administration du symposium du Kamouraska.



Au Quai des Bulles, ça ne dérougit pas depuis le début de la pandémie! La nature même de nos produits en font des produits «essentiels» (savons).

- ☞ Très forte augmentation au niveau des commandes en ligne, partout au Québec
- ☞ Ajustement des horaires de travail en fonction de la demande (production/commandes) et des normes de distanciation et de sécurité
- ☞ Service de «cueillette en boutique» (commandes préparées à l'avance)

Blogue : <https://www.quaidesbulles.ca/2020/04/29/le-travail-a-la-savonnerie-en-periode-de-pandemie/>

Éditorial

VOS ENTREPRISES EN TEMPS DE COVID



Pour moi MLANTIQUAIRE

C'est une incertitude pour cette saison. Avec l'achat du 120 avenue Morel à l'été 2019, comme nouvelle boutique pour mon évolution d'antiquaire d'offre et de professionnalisme.

Depuis 2016 mon énergie est mise sur Mlantiquaire à Kamouraska au 122 avenue Morel ma maison principale pour offrir des items de qualité du service et une expérience d'achat agréable.

Je suis encore à peaufiner la nouvelle boutique pour juin pour ouverture avant la période d'achalandage de juin. J'ai l'impression que les clients seront principalement de la région et Québec.

Depuis quelques jours, je reçois des clients réguliers cela m'encourage et me donne espoir. Je donnerai mon meilleur comme à l'habitude.

J'ai gardé le contact avec ma clientèle sur les réseaux sociaux en les informant sur l'évolution des travaux à la nouvelle boutique et sur la nouvelle marchandise.

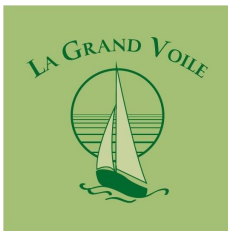
Je souhaite bonne chance à nous tous ambassadeurs de Kamouraska et bienvenue aux visiteurs. Nous serons prêts et heureux de vous recevoir.

Un rêve à poursuivre et à suivre!

En raison de la pandémie, comme vous pouvez le constater sur mon site web, mes activités artistiques au Québec sont remises pour la plupart à l'an prochain. **Mais pour Kamouraska tout tient encore!** Cela me donne plus de temps à peindre en nature dans ma région. Vous me retrouverez donc à différents endroits à passer de bons moments avec mes pinceaux. Comme mon espace galerie ne sera ouverte que sur appel, je vous invite à vous abonner à ma page Facebook **Réjeanne Pelletier artiste peintre** et visiter mon site web **rejeannepelletier.com**. Ainsi vous pourrez suivre mes activités artistiques que je mettrai régulièrement à jour.



Un bel été à nous tous,
Réjeanne Pelletier



Nous serons ouvert à partir du 5 juin, pour vous offrir de la massothérapie et des soins corporels. Nous appliquerons des mesures sanitaires afin de vous accueillir en toute sécurité et respect des consignes. Nous sommes disponibles pour prendre vos rendez-vous et répondre à vos questions.

Nous avons très hâte de vous revoir.

Centre de Santé La Grand Voile et son équipe
418-492-2539 info@lagrandvoile.ca

Nous avons ouvert une boutique en ligne.

Nous avons sorti un menu boîte à lunch.

Nous allons ouvrir du mercredi au dimanche jusqu'à la St-jean et ensuite 7 jours

Nous proposons des boîtes thématiques.



Vie municipale

NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Tous les locaux municipaux demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre:

- bureau municipal
- salle communautaire
- local des loisirs
- local des fermières
- bureau d'accueil touristique

Bureau municipal : les employés-es demeurent au travail et sont disponibles pour répondre à vos questions et vos demandes par téléphone ou par courriel.

Conseil municipal : Tel qu'autorisé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, les séances du conseil municipal se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez envoyer vos questions par écrit avant chacune des séances, les membres du conseil y répondront lors de la période de question. De plus, les séances sont maintenant enregistrées et disponibles le jour suivant la séance du conseil.

Les procès-verbaux seront comme toujours affichés sur le babillard à l'extérieur du centre communautaire ou disponibles sur le site internet de la Municipalité.

CCU : Le comité continue d'étudier vos dossiers en se réunissant de façon virtuelle. Vous pouvez faire vos demandes par téléphone ou par courriel. Prochaine réunion : le 15 juin 2020.

Pour toutes questions ou inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité. Nous sommes là pour vous écouter et vous référer en cas de besoin.

Camp de jour : La municipalité tiendra son camp de jour cet été. Les parents sont invités à compléter le formulaire d'inscription électronique en communiquant avec Cynthia Bernier par courriel à cynthia.bernier@kamouraska.ca

Marché public : les dimanches 26 juillet—9 août—23 août et 6 septembre à l'Ancien palais de justice (ou Centre d'Art).

Bureau d'accueil touristique : Nous suivons les développements afin d'avoir les autorisations requises pour procéder à l'ouverture de celui-ci pour la saison estivale.

Installations sanitaires et de plaisance : Afin de répondre aux exigences de la Santé publique, la municipalité a pris la décision difficile de ne pas ouvrir ses installations sanitaires ni d'installer ses tables et autres équipements de plaisance. La décision sera réévaluée le mois prochain en fonction de l'évolution des directives de la Santé publique.

Pour les entreprises : Nous vous invitons à consulter le site suivant afin de vous tenir informer des aides gouvernementales pouvant vous appuyer dans votre plan de relance : <https://www.mrckamouraska.com/communiquer/>
[Promotion Kamouraska achatlocal 10x12,2143 v4.pdf](https://www.mrckamouraska.com/Promotion_Kamouraska_achatlocal_10x12,2143_v4.pdf)

N'oubliez pas de rester prudents et de respecter les consignes de Santé publique!



76, AVENUE MOREL, GOL 1MO | 418 308-0739
Prenez du bon temps chez Côté Est! Pour en savoir plus sur nos services, consultez notre site internet : www.cote-est.ca



IGA Saint-Pascal

400, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
GOL 3YO

Tél. 418-492-2902

iga08375hautedirection@sobeys.com

Vie municipale

Mardi, 9 juin sera la journée des gros rebuts. Afin de vous outiller, voici la liste ce qui est permis ou non lors de la collecte.

| | |
|------------------------|--|
| Rebuts REFUSÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Résidus domestiques dangereux (RDD)* • Rebuts de construction, rénovation et démolition (CRD)* • Pneus* • Appareils électroniques et informatiques, téléviseurs et autres écrans* • Pièces automobiles • Feuilles mortes et résidus verts autres que des branches** • Rebuts des institutions, commerces et industries |
| Rebuts ACCEPTÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Meubles d'intérieur ou de jardin • Électroménagers : <ul style="list-style-type: none"> • Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle • Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, déshumidificateur, refroidisseur à eau ou à vin, thermopompe • Chauffe-eau (vide) • Planche à repasser • Bain, douche, toilette, lavabo, évier (métallique, en porcelaine ou en plastique) • Portes • Fenêtres (dimensions maximales 1,5 m x 1,5 m) • Piscine hors terre et accessoires (filtre vidé), toile solaire, piscine pour enfants • Réservoir d'huile (vide) • Vélos • Jeux pour enfants (balançoire, glissoire, etc.) et autres jouets de grande taille • Barbecue (sans bonbonne de propane) • Tondeuse (réservoir d'essence vide) • Souffleuse (réservoir d'essence vide) • Matelas et sommiers • Tapis et couvre-sol souple (préart) enroulé et attaché • Stores • Branches d'arbres attachées |

Kamouraska

2020

Marché public extérieur

Ancien palais de justice

111 avenue Morel

10h00@15h00

Dimanche

26 juillet - 9 août

23 août - 6 septembre



FIER DE NOS PRÉPOSÉES D'AIDE À DOMICILE

Services Kam-Aide inc. est un acteur important de premier plan pour le maintien à domicile des aînés du Kamouraska. En cette période de pandémie, soyez assuré que notre personnel respecte les mesures sanitaires strictes et rigoureuses établies par le ministère de la Santé.

Nos préposées continuent de voir au bien-être de vos êtres chers. C'est avec une immense reconnaissance que nous les remercions et apprécions le travail qu'elles accomplissent jour après jour.

Les quais n'en sont pas à leur première pandémie



En ce temps de pandémie et de ralentissement, l'équipe de Patrimoine maritime ne chôme pas, au contraire, elle travaille activement afin d'être prête le jour où les gouvernements désireront injecter de l'argent pour relancer l'économie.

Le projet de sauvegarde du quai Taché est un projet de 1,7 million qui sera en grande partie investi dans la construction, le camionnage, l'achat de matériaux et l'amélioration des infrastructures. Il fera rouler l'économie lors de sa réfection. Par la suite, ET POUR LONGTEMPS, la mise en valeur des quais bonifiera l'offre touristique et contribuera à la création d'emplois, à la rétention de la main-d'œuvre et à l'attraction de nouveaux entrepreneurs. N'oublions pas que le tourisme injecte plus d'un million de dollars en argent frais, chaque année, dans la région.

Revenus malmenés

D'abord merci à tous ceux et celles qui avaient déjà travaillé très fort à l'organisation du Souper de crabe. Merci aux nombreux commerces et entreprises qui avaient promis leur contribution et merci à tous ceux et celles qui avaient déjà acheté leur billet dans leur tête. Ce rendez-vous printanier n'est que partie remise.

Le montage financier que nous avons élaboré pour amasser les fonds nécessaires à la réalisation du projet qui inclut un montant fourni par Patrimoine maritime. Malgré nos sources de revenus à la baisse, nous avons néanmoins réussi à atteindre la somme que nous avons promis d'y investir. Par contre, notre grande collecte de fonds devra attendre, car le contexte économique n'est pas favorable. Les boîtes à pensées seront de retour chez les commerçants

et nous avons toujours plein d'espaces sur les quais pour mettre une plaque gravée à votre nom, à celui de vos enfants ou de vos petits-enfants. Leurs noms seront là pour longtemps. N'oubliez pas que nous sommes un organisme de bienfaisance et que nous pouvons vous remettre des reçus pour fin d'impôt. Vous pouvez communiquer avec Magdeleine Bossé ou écrire à Patrimoine.maritime@gmail.com.

Le nouveau projet en bref

Attirer des visiteurs par voie maritime, mais surtout augmenter leur nombre par voie terrestre en tablant sur l'attrait du fleuve, des bateaux et d'un espace public monumental et unique.

Dans un précédent article, nous avons rappelé que les quais avaient le statut de site patrimonial officiel depuis 1997. Le nouveau projet mettra ledit « Site patrimonial des Quais-de-Kamouraska » au cœur du concept. Il fera valoir le quai Taché en tant qu'espace public vraiment unique qui s'avance à près de 170 mètres (550 pieds) dans le fleuve.

Un endroit propice pour faire un brin de jasette, taquiner le poisson ou voir les manœuvres des kayakistes. Un lieu à redécouvrir avec ses multiples attraits, l'ouverture de son horizon, ses couchers de soleil et le spectacle époustoufflant du village aux teintes colorées au coucher du soleil. Cet espace public, il n'en tiendra qu'à nous tous de se l'approprier et d'en profiter au même titre que la centaine de milliers de visiteurs de passage à Kamouraska qui ne manqueront pas de s'y attarder.

Pour donner vie à ce site, outre la rampe de mise à l'eau déjà existante, nous prévoyons améliorer la structure d'accueil des deux quais pour l'accostage des bateaux. Le quai Taché sera pourvu d'une passerelle mobile de 5 mètres pour permettre l'embarquement et le débarquement des passagers.

Sociocommunautaire

Au quai Miller, du côté du bassin, le projet prévoit une petite galerie en surplomb (environ 1 mètre carré) d'où partira une passerelle de 10 mètres qui descendra aux quais flottants actuels. Ce sera un atout pour les petits bateaux qui désireront y accoster. Ceci sera une porte ouverte pour les visiteurs en provenance de Charlevoix. Le tout facilitera l'accueil des navigateurs tant locaux que de passage.

Nous désirons également faire connaître notre site portuaire, être présents sur les réseaux sociaux et créer un site Web pour que les propriétaires de voiliers et autres navigateurs soient bien informés de nos installations, de la route sécuritaire à suivre pour accéder aux quais, ainsi que de la profondeur de l'eau aux quais Miller et Taché en fonction des marées. Les navigateurs sur le fleuve ont besoin de ces informations.

Un circuit d'interprétation sur l'histoire de la vie maritime et du cabotage à Kamouraska permettra de saisir l'importance des quais dans le développement socioéconomique du village au 19^e siècle. Nous espérons que les visiteurs de toutes générations seront curieux d'en apprendre davantage sur notre patrimoine maritime.

Décalage dans la réalisation du projet

Évidemment, en cette période de pandémie, c'est la disponibilité de l'argent qui décidera de la date de réalisation du projet. Pour l'instant, nous visons l'été 2021. Nous avons déjà fait une demande de contribution à Financement agricole Canada par l'entremise de sa

fondation AgriEsprit. Entre juin et août, avec la collaboration toujours soutenue de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska, nous ferons une demande substantielle au Fonds du Grand Mouvement de Desjardins qui est un fonds de 150 M\$ visant à soutenir les régions sur le plan économique et social. D'autres demandes sont prévues au fil de la réouverture des programmes gouvernementaux.

Voilà qui fait le tour de nos objectifs et activités pour l'instant. Nous continuerons de vous informer, car nous savons que ce projet est important pour notre région et pour la qualité de vie de ses habitants. On le constate facilement en voyant le nombre de gens de toute la région qui descendent au fleuve tous les jours.

Continuez de bien vous porter.

Denis Turgeon

Patrimoine maritime de Kamouraska



BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

Sociocommunautaire

DES NOUVELLES DE VOTRE CENTRE D'ART!

Le beau temps est arrivé...et le déconfinement aussi! Comme plusieurs institutions culturelles et entreprises, le Centre d'art traverse actuellement une période de chamboulement, mais nous travaillons quotidiennement à mettre en place des solutions et à déployer des initiatives qui permettent de garder vivant le réseau culturel régional. Rendre l'art actuel accessible, soutenir nos artistes et proposer une offre culturelle de qualité à nos publics de tout horizon demeurent nos priorités. Au moment d'écrire ces lignes, nous venons tout juste d'apprendre que nous pourrions vous ouvrir nos portes cet été. Soyez assuré(e) que nous prendrons le temps de revoir nos stratégies d'accueil des publics afin d'appliquer minutieusement toutes les mesures nécessaires pour garantir la santé de nos visiteurs. De plus, une programmation estivale de qualité a été mûrement pensée et nous vous communiquerons les informations quant à celle-ci dès qu'il le sera possible. Malheureusement, il ne nous sera pas possible d'organiser un grand lancement estival, comme nous avons l'habitude de le faire, à cause de l'interdiction des rassemblements toujours en vigueur.

Depuis le mois de mars, les mesures de confinement nous ont permis d'explorer de nouvelles avenues pour vous rejoindre et contribuer à nourrir votre quotidien d'art. Parmi celles-ci, soulignons :

- une version virtuelle de notre programme d'éducation artistique pour enfants intitulé « *Moi à l'œuvre* », à laquelle ont participé hebdomadairement, en avril et en mai, plus de 100 familles;
- « C'est beau chez vous! », notre campagne de promotion visant à stimuler la vente en ligne d'œuvres d'art qui attendent patiemment, dans nos réserves, de trouver l'âme sœur – peut-être est-ce vous?

le déconfinement graduel de la 10^e Rencontre photographique du Kamouraska, un grand événement culturel qui devait avoir lieu cet été, mais dont nous avons annoncé récemment le report à 2021 – nous donnerons des détails sur la programmation complète au cours des prochaines semaines, sur notre site web et notre page Facebook.

Nous profitons également de cette « pause » obligée pour planifier un vaste projet de réaménagement des salles et de rénovations majeures sur le bâtiment unique que nous avons la chance d'animer année après année, depuis plus de 30 ans. Une étude de faisabilité à ce sujet est presque complétée. Nous débiterons prochainement, de pair avec la municipalité de Kamouraska, la planification des premières étapes de ce grand projet, dont l'objectif principal est de doter l'ancien palais de justice d'infrastructures de qualité. Nous vous en tiendrons bien sûr informé(e)s!

Bon été à tous, et surtout : courage!

Pour suivre nos initiatives virtuelles : www.centredartkamouraska.ca



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Véronique et Ève, codirectrices
Et Pierre, Annie, Fabrice, Jean, Michel, Alex et Julie, membres du conseil

Vie municipale



NOUVEAU MOYEN D'INFORMATION!

Afin de vous informer plus facilement, la municipalité s'est dotée d'un nouveau site d'infolettre et d'une application Mobile (iOS et Android). Vous pourrez dès maintenant suivre les nouvelles de la municipalité en temps réel en vous inscrivant via le site internet : <https://kamouraska.appvoila.com> ou en téléchargeant l'application sur votre cellulaire ou votre tablette.

Socio-culturel

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Votre comité bibliothèque se prépare actuellement à procéder à la réouverture de la bibliothèque. Dès que tout sera officiellement en place, nous vous informerons de la procédure à suivre.



Votre comité bibliothèque!



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Voici les dernières nouvelles de votre club des 50 ans + de Kamouraska, comme vous le savez nous sommes en pose pour une période indéterminée. Il va de soi que nos diners vont reprendre ultérieurement et ce lorsque nous serons certains de le faire de façon sécuritaire.

Nous avons dû reporter à une date indéterminée notre assemblée générale. Nous sommes confiants de le faire d'ici fin septembre.

Nous vous invitons à être prudents en ce temps de pandémie. Suivez les recommandations gouvernementales et nous allons s'en sortir.

En date d'aujourd'hui il est permis de faire un rassemblement de 10 personnes avec certaines consignes, profitez de votre famille.

Ensemble, ça va bien aller

Michel Lavoie, Président

MALLETTE

SENCRL

Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec **vous**, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue à huis clos le 6 avril 2020

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents sauf monsieur Hervé Voyer.

RÉSOLUTION POUR PAIEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT CONCERNANT UN EMPRUNT À LONG TERME, PAR OBLIGATIONS, APPLIQUÉ AU SURPLUS CUMULÉ AQUUDUC/ÉGOUTS
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska applique le montant de 45 537.00 \$ au surplus cumulé affecté disponible au Fonds général.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR-INCENDIE FACE AU 33, AVENUE MOREL
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions le 9 mars dernier concernant la construction d'un réservoir-incendie et suite à la vérification de conformité réalisée par Guillaume Bouchard, ingénieur, la municipalité accepte la soumission de Benoit Leblond pour la somme totale incluant les taxes applicables : 228 553.05 \$.

RÉSOLUTION POUR MAINTIEN DE LA CONSTRUCTION DU RÉSERVOIR-INCENDIE FACE AU 33, AVENUE MOREL
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité maintienne la construction du réservoir -incendie pour la sécurité maximale des résidents -tes même si le contexte amène des mesures exceptionnelles par rapport à la pandémie du COVID-19.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2019
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le rapport financier déposé par madame Carolyne Thériault de la Firme Mallette applicable à l'année 2019.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2020 DE MALLETTÉ S.E.N.C.R.L.
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle le mandat de vérification comptable pour l'année 2020 de Mallette S.E.N.C.R.L.

RÉSOLUTION SUITE À UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska verse une subvention de fonctionnement au Musée Régional de Kamouraska pour un montant de : 1 256.00 \$.

RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE DE MADAME CYNTHIA BERNIER, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT/DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à l'embauche de madame Cynthia Bernier à titre d'agente de développement/directrice générale adjointe à compter du 23 mars 2020 pour 40 heures/semaine.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE LABORATOIRE D'EXPERTISES DE RIVIÈRE-DU-LOUP CONCERNANT LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX (CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR-INCENDIE)
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de services déposée par

SÉANCE ORDINAIRE TENUE À HUIS CLOS PAR TÉLÉCONFÉRENCE
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence. Un avis de changement d'heure a été affiché sur le tableau d'affichage situé à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ARÉNA DE SAINT-PASCAL
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet d'aménagement et d'agrandissement du Centre sportif de Saint-Pascal.

RÉSOLUTION POUR RETRAIT DU DOSSIER DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska informe la MRC de Kamouraska qu'elle retire le dossier de VPT 2020 dû à la situation de pandémie.
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE ce dossier sera à nouveau déposé en 2021 si aucun paiement n'a été fait par le propriétaire.

Conseil municipal de Kamouraska



Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. au montant de : 3 461.11 \$ (incluant les taxes applicables) visant le contrôle qualitatif des matériaux, laboratoire.

RESOLUTION FIXANT A 0 % LES TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ APPLICABLE À L'ANNÉE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité applique à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 décembre 2020, l'exonération du taux d'intérêt qui sera fixé à 0 % pour les versements de taxes payables à compter d'avril. Aucune pénalité ne sera appliquée pour la taxe foncière, la taxe spéciale et la taxe de services mais une pénalité continuera de s'appliquer pour le dépassement d'utilisation pour la consommation d'eau potable.

La date des versements demeure inchangée.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE cette mesure ne s'applique pas aux comptes passés dus avant le 31 mars 2020.

SUSPENSION DU VERSEMENT PRÉVU LE 30 JUIN 2020 AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU DE demander au gouvernement du Québec de suspendre indéfiniment, jusqu'au retour à la situation normale, le versement prévu le 30 juin prochain au ministère de la Sécurité Publique pour les services de la Sûreté du Québec, afin de permettre aux municipalités et aux municipalités régionales de comté du Bas-Saint-Laurent de disposer d'un maximum de capacité financière pour répondre aux besoins de leurs citoyens, citoyennes, organisations et entreprises.

RÉSOLUTION AUTORISANT CYNTHIA BERNIER À TITRE D'INSPECTRICE ADJOINTE EN BÂTIMENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise madame Cynthia Bernier à agir à titre d'inspectrice-adjointe en bâtiment.

MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – CONFIRMATION DU PROJET EN TANT

QUE SERVICE ESSENTIEL POUR ASSURER L'APPROVISIONNEMENT ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À LA POPULATION

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité confirme que son projet d'alimentation et de mise aux normes de l'eau potable est un projet de services essentiels et qu'il doit être maintenu ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité avise l'entrepreneur Allen Entrepreneur général que le chantier et la réalisation des travaux doivent se poursuivre selon l'échéancier prévu dans le projet ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité demande donc à l'Entrepreneur de prendre les mesures requises pour assurer la continuité du projet et corriger dans les meilleurs délais, les déficiences connues et les problèmes de fonctionnement pouvant survenir aux installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité demande également à l'Entrepreneur de maintenir son calendrier prévu des travaux pour finaliser les ouvrages prévus après le printemps, notamment les aménagements finaux des sites et particulièrement les ouvrages de protection des puits d'eau potable ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité confirme que le présent avis s'applique à l'Entrepreneur, à ses sous-traitants



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | G0L 1M0 | 418 308-0646
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca

Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



PROMUTUEL.ASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429

Conseil municipal de Kamouraska



ainsi qu'à ses fournisseurs pour ce projet de services essentiels ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité demande également à tous les professionnels impliqués au projet, notamment à la firme Tetra Tech, de poursuivre leur mandat selon les activités et l'échéancier prévu ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les nouvelles procédures et mesures en matière de sécurité au travail soient appliquées pour toutes les interventions et travaux requis au chantier, en conformité avec

les directives de la CNESST et du gouvernement du Québec ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la présente résolution soit considérée comme une confirmation écrite pour les employés et travailleurs de l'Entrepreneur, de ses sous-traitants, de ses fournisseurs et des professionnels impliqués au projet, afin pouvoir se rendre sur les lieux du projet dans la région du Bas-Saint-Laurent, pour la réalisation des travaux et des interventions requises.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE l'échéancier prévu soit respecté et qu'aucun frais ne soit demandé par l'entrepreneur en cas de mesures spéciales à appliquer par rapport à la pandémie COVID-19.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE tous les travaux nécessaires soient exécutés le plus tôt possible afin qu'aucun nouveau puits d'alimentation en eau potable ne soit

contaminé alors que des travaux de protection des puits sont prévus au calendrier des travaux. Ces travaux incluent sans s'y limiter, les aménagements finaux dans le secteur

des puits, le terrassement, les matériaux étanches autour des tubages, la désaffectation et modifications des autres forages existants, les fossés de drainage, l'aire de virage et chemin d'accès et la clôture de protection avec barrière.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR-INCENDIE FACE AU 33, AVENUE MOREL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de services déposée par Guillaume Bouchard, ingénieur, pour la surveillance des travaux lors de la construction d'un réservoir-incendie face au 33, avenue Morel.

Coût : 4 782.96 \$ incluant les taxes applicables.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal de la séance du conseil municipal sur le site internet de la

municipalité dans la section « procès-verbaux », ou sur place au bureau municipal.

APPROBATION DES COMPTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

Liste des dépenses incompressibles payées au 31/03/20 : 250 269.80 \$

Liste suggérée des paiements du mois : 67 650.63 \$

Grand total des paiement pour mars : 317 920.43 \$

APPUI AU BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Baseball mineur de Saint-Pascal pour un montant de : 50,00 \$ dans la catégorie argent.

AVIS DE RENOUVELLEMENT DE LA REVUE CONTINUITÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son abonnement à la revue Continuité pour une période de deux (2) ans. Coût : 78.18 \$.



Desjardins

Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

☎ 418 492-4011

☎ 877 851-4011

🌐 desjardins.com/kamouraska

📘 facebook.com/centreestkamouraska

Conseil municipal de Kamouraska



PAIEMENT DE FACTURES

ADDITIONNELLES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes étant donné que le mois de mars est fermé.

Les Alarmes Clément Pelletier : 40.24 \$ + 394.48 \$

IDC Informatique : 221.33 \$

Excavation Robert Dionne : 1 310.72 \$

Libre Service de l'Amitié : 81.00 \$

Réseau des Biblios du Bas-Saint-Laurent : 3 635.05 \$

Eurofins/Environnex : 347.22 \$ + 125.32 \$ + 18.40 \$

Camille Dumais Inc. : 816.32 \$

Groupe Avantis : 22.74 \$

IDS Micronet : 11.50 \$

MRC de Kamouraska : 3 259.00 \$

ACHAT D'UN PORTABLE POUR L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT/DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'achat d'un nouveau

portable pour l'agente de développement/directrice générale adjointe.

ACCEPTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 8 (ALLEN)– MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité accepte le décompte progressif no. 8, en date du 6 avril 2020, de Allen Entrepreneur général Inc. au montant de : 200 655.65 \$ dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

DÉMANTÈLEMENT DE L'AÉRALATOR – USINE DE TRAITEMENT (16, ROUTE DE KAMOURASKA)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité acceptera l'offre de services déposée par Gaétan Bolduc concernant le démantèlement de l'Aéralator situé sur l'usine de traitement du 16, Route de Kamouraska si le plus bas soumissionnaire. Coûté estimé des travaux : 10 443.45 \$ + taxes.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité fera une deuxième demande de cotation à un autre fournisseur pour la réalisation desdits travaux.

OFFICIALISATION DU NOM POUR LE PARC DU PETIT-ABOITEAU

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE l'espace public aménagé en parc par la municipalité de Kamouraska, situé à l'extrémité nord-Est de la rue Saint-Louis et donnant accès au sentier du Petit-Aboiteau, soit désigné sous le nom de « Parc du Petit-Aboiteau ».

OFFICIALISATION DU NOM POUR LE PARC CHALOULT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le terrain situé en face de l'église Saint-Louis de Kamouraska et appartenant à la Fabrique Saint-Louis de Kamouraska soit désigné sous le nom de parc Chaloult.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

| | |
|--------------------------|-------------|
| Lundi - Mardi - Mercredi | 9 h à 20 h |
| Jeudi - Vendredi | 9 h à 21 h |
| Samedi | 9 h à 17 h |
| Dimanche | 10 h à 13 h |

Membre affilié



555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-6221
Courriel : bsr@familiprix.com



Ramontage de cheminées

Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608

Bur. : 418 860-2100

ramontage.fp@hotmail.com

Ramontage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue à huis clos le 6 avril 2020

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

SÉANCE ORDINAIRE TENUE À HUIS CLOS PAR TÉLÉCONFÉRENCE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Un avis de changement d'heure a été affiché sur le tableau d'affichage situé à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité.

RÈGLEMENT N° 2020.01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-03, ARTICLE 8.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le présent règlement numéro 2020-01 soit adopté, et que le Conseil ordonne et statue par le règlement ce qui suit :

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les échéances des versements afin d'acquitter le paiement des taxes municipales prévues au règlement numéro 2019-03 soient maintenues.

ARTICLE 8 TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dues à la Municipalité est fixé à 0 %. L'intérêt sera calculé seulement sur les versements échus jusqu'au 31 mars 2020. À compter du 1^{er} avril 2020 et jusqu'au 31 décembre 2020, aucun

intérêt ne sera appliqué aux versements ou autres passés dus. Une pénalité sera calculée seulement sur le dépassement de consommation d'eau potable et ce, pour l'année entière.

ARTICLE 9 ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

AUTORISATION POUR TRANSFERT DU SURPLUS 2019 – AQUEDUC/ÉGOUTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise la directrice générale à procéder à un transfert d'un montant de 70 615.25 \$ du surplus accumulé non-affecté au surplus aqueduc-égouts applicable à l'année 2019.

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION POUR TRANSFERT À UN SURPLUS AFFECTÉ D'UN MONTANT NON DÉPENSÉ EN 2019 (INTÉRÊTS POUR SERVICE DE DETTE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité annule l'autorisation de transférer à un surplus cumulé non-affecté le montant de 15 000.00 \$ qui avait été budgété en 2019 pour application à un service de dette (dossier mise aux normes de l'eau potable). Montant provenant du GL/02-92100-840 tel que demandé par la vérificatrice de Mallette.

RÉSOLUTION POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ORGANISME « LE BERCEAU DE KAMOURASKA INC. »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de

Kamouraska prenne en charge le volet administratif de l'organisme « Le Berceau de Kamouraska Inc. ».

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska s'assure des dernières formalités administratives et voit à la fermeture du compte bancaire de l'organisme.

RÉSOLUTION AUTORISATION SIGNATURE POUR LE DOSSIER « LE BERCEAU DE KAMOURASKA INC. »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE madame Mychelle Lévesque, directrice générale ou Cynthia Bernier, directrice générale adjointe soient autorisées à signer les documents pour la fermeture du compte « Le Berceau de Kamouraska Inc. » et d'autoriser le transfert des sommes dans le compte de Développement de Kamouraska ;

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE madame Mychelle Lévesque, directrice générale ou Cynthia Bernier, directrice générale adjointe soient autorisées à signer tous documents administratifs au nom de l'organisme « Le Berceau de Kamouraska Inc. ».

RÉSOLUTION POUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska dépose une demande d'aide financière de 100 000,00 \$ à la députée de la Côte-du-Sud et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, madame Marie-Ève Proulx,

Conseil municipal de Kamouraska



| | | |
|---|---|---|
| <p>applicable à l'année financière 2020, visant des travaux d'amélioration du réseau routier local de la municipalité.</p> | <p>CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE KAMOURASKA IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE Gilles A. Michaud, maire, puisse demander l'appui de la MRC au projet de réfection du Quai Taché, phase III ;</p> | <p>APPROBATION DES COMPTES IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :</p> |
| <p>ADOPTION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION ET DU PLAN DE RÉTABLISSEMENT EN CAS DE PANDÉMIE</p> | <p>RÉSOLUTION D'AUTORISATION DE DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE POUR DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC (RÉFECTION QUAI TACHÉ)</p> | <p>FONDS GÉNÉRAL : Liste des dépenses incompressibles payées au 30/04/20 : 26 462.58 \$</p> |
| <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU D'adopter le Plan particulier en cas d'épidémie et de pandémie annexé à la présente résolution.</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE madame Cynthia Bernier, directrice générale adjointe, ou madame Mychelle Lévesque, directrice générale, soit autorisée, au nom de la municipalité de Kamouraska, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.</p> | <p>Liste suggérée des paiements du mois : 273 741.46 \$ Grand total des paiement pour avril : 300 204.04 \$</p> |
| <p>RÉSOLUTION AUTORISANT MADAME CYNTHIA BERNIER DGA ET MONSIEUR MICHEL DION À SIÉGER SUR LE COMITÉ DE TRAVAIL AVEC PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA ET OBAKIR</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise madame Cynthia Bernier, DGA et monsieur Michel Dion, représentant municipal, à siéger sur le comité de travail avec Patrimoine maritime de Kamouraska et OBAKIR concernant la demande de CA au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la phase III de réfection du Quai Taché.</p> | <p>DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30/04/20 RENOUVELLEMENT DE LA REVUE « VIVRE À LA CAMPAGNE » IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle l'abonnement à la revue « Vivre à la campagne » pour une période de deux (2) ans.</p> |
| <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise madame Cynthia Bernier, DGA et monsieur Michel Dion, représentant municipal, à siéger sur le comité de travail avec Patrimoine maritime de Kamouraska et OBAKIR concernant la demande de CA au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la phase III de réfection du Quai Taché.</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise madame Cynthia Bernier, DGA et monsieur Michel Dion, représentant municipal, à siéger sur le comité de travail avec Patrimoine maritime de Kamouraska et OBAKIR concernant la demande de CA au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la phase III de réfection du Quai Taché.</p> | <p>RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION – ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE POUR L'ANNÉE 2020 IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre avec l'Association forestière Bas-Laurentienne pour l'année 2020.</p> |
| <p>RÉSOLUTION D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET DE RÉFECTION DU QUAI TACHÉ</p> | <p>DOSSIERS CCU</p> | <p>DEMANDE DE PRIORISATION DU PROJET DE VIDÉOTRON DÉPOSÉ AU CRTC DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT « FONDS POUR LA LARGE BANDE » POUR LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA</p> |
| <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet de réfection du Quai Taché, phase III.</p> | <p>Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal de la séance du conseil municipal sur le site internet de la municipalité dans la section « procès-verbaux », ou sur place au bureau municipal.</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les membres du Conseil de la municipalité de Kamouraska demandent au CRTC de</p> |
| <p>RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE À PRÉSENTER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les membres du Conseil de la municipalité de Kamouraska demandent au CRTC de</p> | <p>IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les membres du Conseil de la municipalité de Kamouraska demandent au CRTC de</p> |

Conseil municipal de Kamouraska



prioriser le projet déposé par suivantes étant donné que le mois d'avril est fermé.

MRC du KRTB en accordant à Vidéotron Postes Canada : 35.92 \$
le financement nécessaire pour Ville Saint-Pascal : 332.81 \$
déployer un service Internet haut débit Grossiste M.R. Boucher Inc. : 30.38 \$ +
dans tous les secteurs admissibles au 28.13 \$
programme et ainsi assurer une Jean Morneau Inc. : 114.98 \$
couverture complète pour tout le KRTB Les Pétroles B. Ouellet : 174.29 \$
par l'addition du projet déposé à La Croix-Rouge : 170.00 \$
« Régions branchées » du programme (renouvellement cotisation annuelle)
« Québec haut débit » en décembre Eurofins/Environnex : 2 146.58 \$
2019. Marcel Michaud : 250.00 \$
IDS Micronet : 11.50 \$

APPUI FINANCIER À MOISSON KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska verse un montant de 500.00 \$ à Moisson Kamouraska afin d'aider les familles de notre région qui sont dans le besoin.

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles

Dickner : 909.78 \$
Libre Service de l'Amitié : 77.00 \$
Pieral Ltée (masques) : 259.84 \$
Équitel : 438.58 \$

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE SPECTRALITE/SIGNOPLUS POUR ACHAT DE PANNEAUX (BERCEAU DE KAMOURASKA)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité accepte la soumission déposée par Spectralite/Signoplus visant l'achat de

panneaux Armolite pour installation au Berceau de Kamouraska.

INSCRIPTION À LA FORMATION À DISTANCE SUR L'UTILISATION DES PIÈCES PYROTECHNIQUES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise Jérôme Drapeau, responsable des Travaux Publics, à suivre une formation à distance concernant l'utilisation de pièces pyrotechniques.

CONVENTION ÉTABLIE ENTRE LA FÉE GOURMANDE & LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande de droit de passage sur le stationnement du Centre communautaire pour la saison touristique 2020 déposée par la Fée Gourmande, la municipalité accepte ladite demande conditionnellement à la signature d'une convention à intervenir entre les parties.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Programme d'auto-inspection

Chaque année, le Service de sécurité incendie procède à des visites de prévention à domicile. Compte tenu de la situation actuelle, nous avons dû modifier notre manière de faire afin de respecter les mesures d'hygiène décrétées par les instances gouvernementales. Au début mai, les citoyens des adresses ciblées pour les visites de prévention du printemps 2020 ont reçu par courrier un formulaire d'auto-inspection pour faire leur vérification de matériel de lutte à l'incendie.

Afin de compiler les informations sur leur domicile, nous demandons aux citoyens ayant reçu une lettre, de faire les correctifs, s'il y a lieu, et de ne pas oublier de nous transmettre le bilan d'inspection **d'ici le 8 juin prochain**. Nous vous suggérons de la faire en famille pour sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies. Pour toute demande d'informations ou pour participer volontairement au programme d'auto-inspection, communiquez avec le Service intermunicipal de sécurité incendie au 418 492-2312 poste 241. Nous comptons sur votre collaboration!

Feux de camp

RAPPEL - Les feux de camp sont **interdits en tout temps et tout lieu** sur le territoire de la MRC du Kamouraska. Seuls les feux contenus dans un foyer extérieur conforme sont autorisés.

Un foyer conforme est construit de matière incombustible, tels la brique et le métal. Tous les côtés doivent être fermés, soit par des matériaux incombustibles ou par un

pare-étincelles à ouverture d'un centième ou moins. Les âtres ouverts ne sont pas autorisés. Le dispositif doit être muni d'une cheminée qui possède également un pare-étincelles.

Le foyer doit être installé à plus de 6 mètres de tout bâtiment ou de toute structure. Pour les limites de propriété, les arbres, arbustes, haies et autre matériau combustible, le dégagement doit être de 3 mètres. Cette distance doit être doublée à 6 mètres pour éloigner le foyer d'un réservoir de propane ou de tout liquide inflammable.

Il est uniquement permis d'y brûler du bois naturel ou des résidus de bois de construction, mais non peint, non verni, ni traité, ni les agglomérés de fibres de bois.

Le feu doit être surveillé constamment et être éteint avant de quitter. Conservez à proximité une réserve d'eau ou un boyau d'arrosage pour être prêt en cas de débordement des flammes.

Ayez la même vigilance avec les cendres qu'avec celles des appareils de chauffage résidentiel. Elles peuvent être suffisamment chaudes pendant 72 heures pour débiter un incendie.

Pour information :

Christian Madore, Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418-492-2312 poste 241

cmadore@villestpascal.com

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

RIVIÈRE DU LOUP



TOYOTA

*Venez rencontrer nos
conseillers, ils se feront un
plaisir de bien vous servir*

T. 418-862-3222

*159A rue Fraser, Rivière-du-Loup
www.rivieredulouptoyota.com*



BERNARD 
GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-
RIVIÈRE-DU-LOUP

MINISTRE DU CABINET FANTÔME DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RURAL ET DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA
(DEC) POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

WWW.BERNARDGENEREUX.CA




**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Amable Bélanger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Bécharde
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

BUREAU DE SAINTE-PÉRETUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893

MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

JUN 2020

Calendrier des collectes

| | | | |
|-----------------|-----------------------------------|--|----------------------|
| 5-12-19-26 juin | Collecte des matières organiques | | 418 492-6523 poste 1 |
| 2-16-30 juin | Collecte des matières recyclables | | 418 492-6523 poste 1 |
| 9-23 juin | Collecte des ordures | | 418 492-6523 poste 1 |
| 9 juin | Collecte des gros rebuts | | 418 492-6523 poste 1 |

Calendrier des activités et dates importantes

| | | | |
|---------------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| 1er juin 20h | Séance du conseil municipal | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 1 |
| 15 juin 19h30 | Comité consultatif et d'urbanisme | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 3 |

JUILLET 2020

Calendrier des collectes

| | | | |
|---------------|-----------------------------------|--|----------------------|
| 3-10-17-24-31 | Collecte des matières organiques | | 418 492-6523 poste 1 |
| 14-28 juillet | Collecte des matières recyclables | | 418 492-6523 poste 1 |
| 7-21 juillet | Collecte des ordures | | 418 492-6523 poste 1 |

Calendrier des activités et dates importantes

| | | | |
|------------------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| 6 juillet 20h | Séance du conseil municipal | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 1 |
| 20 juillet 19h30 | Comité consultatif et d'urbanisme | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 3 |

AOÛT 2020

Calendrier des collectes

| | | | |
|-----------------|-----------------------------------|--|----------------------|
| 7-14-21-28 août | Collecte des matières organiques | | 418 492-6523 poste 1 |
| 11-25 août | Collecte des matières recyclables | | 418 492-6523 poste 1 |
| 4-18 août | Collecte des ordures | | 418 492-6523 poste 1 |

Calendrier des activités et dates importantes

| | | | |
|---------------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| 3 août 20h | Séance du conseil municipal | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 1 |
| 17 août 19h30 | Comité consultatif et d'urbanisme | Centre communautaire | 418 492-6523 poste 3 |

Quai des
Bulles

Savonnerie
artisanale



KAMOURASKA

ATELIER ET BOUTIQUE

66, AVENUE MOREL

418 492-9673

OUVERT À L'ANNÉE 7/7



QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Horaire de juin jusqu'à la fin octobre

Ouvert du jeudi au dimanche

Heures d'ouverture : entre 9h et 17h

Compte tenu des mesures de distanciation, nous recommandons fortement de réserver 48h à l'avance pour mieux vous servir.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

FÉE ★ GURMANDE

CHOCOLATERIE – KAMOURASKA

65 C avenue Morel, Kamouraska

info@lafeegourmande.ca

418 492-3030



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec

www.poissonnerielauzier.com